



Archives départementales de l'Aube

Fonds des fabriques paroissiales du diocèse de Troyes

*sous-séries
29 G à 473 G*

Répertoire numérique

par

G. Duhem
1932

Nouvelle dactylographie 2003

29 G A 473 G**FONDS DES FABRIQUES PAROISSIALES DU
DIOCESE DE TROYES****Avertissement.**

La cotation des fonds des fabriques paroissiales a été définie par Pierre Piétresson de Saint-Aubin en 1929-1930. Les cotes des sous-séries 29 G à 429 G ont été attribuées aux archives des fabriques des paroisses extérieures à Troyes, tandis que les cotes antérieures (11 à 22 G) sont dévolues aux anciennes paroisses troyennes. Certaines cotes sont virtuelles, c'est-à-dire qu'elles ne correspondent à aucun fonds, mais ont été réservées aux fabriques qui ne sont représentées par aucun document.

455 G 2 1 p. papier.
Accord entre le curé et le seigneur de Trémilly.
1599

Villette

456 G Cote réservée

Villevoque

457 G 1 1 p. papier.
Testament d'Etienne Gallevery.
1738

457 G 2 2 p. parchemin, 3 p. papier.
Droits d'amortissement.
1691-1738

**Villiers-
Herbisse**

458 G 1 2 p. papier.
Fondations.
1766-1767

Villiers-le-Bois

459 G 1 1 reg. papier.
Livre des comptes de la fabrique.
1702-1793

459 G 2 4 p. papier.
Mémoires des recettes de la fabrique.
1783-1787